

Recherches sociographiques



Michel LECLERC, *La science politique au Québec*

Pierre Saint-Arnaud

Volume 25, numéro 1, 1984

Le gouvernement du parti Québécois

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056084ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056084ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Saint-Arnaud, P. (1984). Compte rendu de [Michel LECLERC, *La science politique au Québec*]. *Recherches sociographiques*, 25(1), 145–147.
<https://doi.org/10.7202/056084ar>

sarcasme, quand il ne feint pas tout simplement d'ignorer l'adversaire » (p. 126). Il était aussi porté à l'imprudence dans ses déclarations politiques, qui ont nui au mouvement au cours des années. Ces qualités ont contribué à ses succès et ses échecs politiques dans les premières années comme député, entre 1946 et 1949, et encore comme chef de parti entre 1962 et 1976.

Il n'est pas nécessaire de résumer ici les points saillants dans le développement du mouvement ; ils sont tous présentés en détail et avec verve, y inclus la scission entre Caouette et les directeurs de l'Union des électeurs et la fondation d'un parti politique indépendant, le Ralliement des créditistes, en 1957 ; la grande campagne électorale de 1962 ; les tensions et la scission entre les députés créditistes québécois et ceux de l'Ouest en 1963 ; la réorganisation et réunification du parti national sous le leadership de Caouette entre 1967 et 1970 ; et l'entrée dans l'arène provinciale en 1970. Même si une grande partie de cette histoire a été publiée auparavant par le soussigné dans plusieurs articles en français et en anglais et dans un livre en anglais (bien cité par Huguet), c'est la première fois qu'elle est racontée en détail en français. Les sources utilisées sont amples et riches, y inclus *Vers Demain, Le Devoir, La Frontière*, et les *Journaux des débats*. Les interviews avec Laurent Legault, ancien président du Ralliement des créditistes et compagnon d'armes de Caouette, et avec Roger et Gilles Caouette, ses deux fils, ont été évidemment fructueuses. La chronique est présentée avec force, couleur et enthousiasme.

Mais, du point de vue des sciences sociales, il y a plusieurs faiblesses. C'est un livre entièrement journalistique, contenant très peu d'analyse des forces socio-économiques et politiques générales à l'origine du phénomène créditiste. L'auteur n'est pas un de ces « journalistes académiques » qui essaient d'incorporer les données scientifiques ou quantitatives à leurs écritures et d'écrire plus analytiquement. De plus, même s'il fait allusion de temps en temps à des défauts de personnalité et des erreurs de Caouette, il ne prend aucune distance vis-à-vis celui-ci, et le livre est par endroit un panégyrique de l'ancien chef créditiste. Les défauts intellectuels de Caouette, par exemple, sont dépeints comme émanant de l'impétuosité d'un homme d'action plutôt que de l'ignorance ou de la naïveté de quelqu'un de formation plutôt courte. La doctrine et l'idéologie du crédit social ne sont pas analysées et critiquées. Le phénomène créditiste n'est pas interprété en termes de classes sociales, mouvement de protestation, ou manifestation du comportement collectif. Il y manque une thèse ou un argument global.

Bref, Huguet nous a donné la matière première pour une étude systématique et globale du phénomène créditiste, vu dans le contexte d'une société en mutation. On attend, maintenant, un ouvrage en science sociale plus ambitieux et définitif.

Michael STEIN

*Département de science politique,
Université McMaster.*

Michel LECLERC, *La science politique au Québec*, Montréal, L'Hexagone, 1982, 295p.

Souhaitant combler un « espace laissé vide » par la recherche sur l'évolution de nos sciences sociales, Michel Leclerc soumet cet essai consacré au développement institutionnel de la science politique québécoise dans ses « rapports avec les forces sociales et politiques qui ont entouré son apparition et déterminé ses conditions d'implantation dans le réseau universitaire » (p. 11). Il s'agit avant tout, avertit l'auteur, d'une étude de type socio-politique couvrant la période 1920-1980.

L'ouvrage comporte quatre chapitres. Vu que Leclerc a besoin de la sociologie des sciences pour structurer son parcours, il présente d'abord un bon rappel des principaux cadres d'analyse de cette discipline depuis les thèses, aux premières décades du siècle, sur la neutralité épistémologique de la science jusqu'aux problématiques actuelles considérant d'emblée le champ scientifique comme un terrain de lutte idéologique et politique tout à la fois. Ce préambule conduit l'auteur à se choisir un outil d'interprétation sociopolitique : la théorie du sociologue Bourdieu centrée, comme chacun sait, sur la lutte institutionnelle pour l'appropriation d'un capital symbolique (le capital scientifique), sans oublier le prestige et le pouvoir social qui accompagnent un tel capital. Rien à dire sur ce chapitre préalable, excepté le comique traitement du cas de Durkheim (pp. 24–27) : Leclerc, en effet, lui fait publier *Les règles de la méthode sociologique* en 1937 et lui reproche presque de ne pas avoir senti, « dès 1923 » (*sic*), l'importance épistémologique de la nouvelle notion de « fait social total » exposée par Marcel Mauss dans ses célèbres travaux. Or Durkheim est décédé en 1917, vingt-deux ans après la publication en 1895 de ses *Règles*...

En s'appuyant sur une variété de renseignements intéressants et sur plusieurs tableaux statistiques, Michel Leclerc rend compte, aux chapitres deuxième et troisième, de la progressive émergence d'un savoir politique au Québec (« pré-institutionnalisation de la science politique, 1920–1954 ») puis de sa consolidation proprement institutionnelle dans le contexte universitaire (« institutionnalisation de la science politique, 1954–1980 »). Il consacre son dernier chapitre au phénomène d'autonomisation et de légitimation culturelle de la discipline politique dans une double situation de dépendance (américaine, canadienne). Encore une fois, la reconstitution de ce développement institutionnel n'est pas théoriquement livresque : elle se réclame avec autorité du schéma interprétatif de Bourdieu.

Quelques remarques s'imposent. Il faut d'abord rendre crédit à l'auteur d'avoir produit le bilan historique le plus complet jusqu'à maintenant sur le développement des sciences sociales québécoises, surtout de ses phases initiales d'émergence ; on dispose désormais d'un acquis précieux en la matière. Par contre, le vaste mouvement d'institutionnalisation scientifique et de différenciation disciplinaire au Québec, toile de fond principale de l'ouvrage, n'est pas comme tel une trouvaille sociologique de Leclerc. Les travaux de Raymond Duchesne ainsi que de Marcel Fournier (et ses collaborateurs) ont déjà planté les repères essentiels à ce propos et Leclerc les reprend, sans plus. L'originalité de ce dernier tient surtout à son traitement des dates, noms et événements plus spécifiquement associés à l'essor institutionnel de la science dite politique. Et c'est à ce niveau qu'intervient la théorie de Pierre Bourdieu. Que penser de l'explication avancée ici ? Elle fournit, je crois, un éclairage sociologique utile mais qui n'est que partiellement juste. Leclerc « bourdieuse » franchement trop dans son livre, presque *ad nauseam*. Il arrive à donner l'impression que tout peut être interprété par une seule logique ou axiomatique, celle de l'intérêt, en vertu de laquelle les groupes de scientifiques québécois n'auraient de sens que comme pièces sur un vaste marché où chacun lutte obstinément pour maximiser ses gains institutionnels et pour satisfaire quelque irrépressible volonté de puissance. Ce paradigme explique sans doute plusieurs éléments, mais pas tout, de l'institutionnalisation de la science politique québécoise au cours des cinquante dernières années : restent exagérément dans l'ombre des processus et facteurs sociaux liés à autre chose qu'à la seule acquisition de statuts, de prestige et de pouvoir ; aussi, des confrontations décisives entre schémas cognitifs différents. En définitive, les analyses sociologiques les plus intéressantes du développement d'une science (ou d'un ensemble de sciences) restent celles qui, à l'inverse de la démarche de Leclerc, ne se concentrent pas sur une seule dimension mais recourent délibérément, dans un questionnement réciproque, l'institutionnel (ou le sociopolitique) et le cognitif. On y découvre habituellement une explication plus dense et plus satisfaisante sur le plan scientifique parce que plus sensible à la complexité réelle des faits.

Pour finir, je ne peux taire mon étonnement, compte tenu du statut littéraire de Michel Leclerc (écrivain, poète...), devant le grand nombre de négligences dans son texte : par exemple, il

n'y a pas de sociologue américain Summer qui soit l'auteur de *Folkways* mais bien Sumner; se remarquent beaucoup de lettres imprimées inutilement en double à l'intérieur des mots ou encore des mots carrément incorrects (*stato quo*, strutralisme, etc.). Surprenant...

Pierre SAINT-ARNAUD

*Département de sociologie,
Université Laval.*

Donald GUAY, *L'histoire de l'éducation physique au Québec. Conceptions et événements (1830-1980)*, Chicoutimi, Gaëtan Morin, 1981, 149p.

L'intérêt de l'ouvrage de Donald Guay peut se mesurer d'après la contribution de cet historien au champ spécifique de connaissances en éducation physique ainsi que sur son apport au développement de cette occupation au Québec. L'importance de toute œuvre littéraire étant relative à la place qu'elle occupe parmi d'autres qui s'intéressent à un objet d'étude, je tenterai de situer cet ouvrage à l'intérieur de l'évolution de l'éducation physique au Québec.

Guay est le seul Québécois d'expression française à s'intéresser de façon régulière, et de manière analytique, à l'évolution de l'éducation physique et de divers types d'activités physiques ou sportives pratiquées au sein de cette communauté culturelle: fort peu d'analyses à caractère historique, philosophique ou socio-historique sont menées dans cette province. L'éducation physique québécoise tend donc à se développer en ignorant trop souvent les gestes positifs ou négatifs qui ont été posés à différentes périodes de notre histoire. De plus, l'interprétation des faits demeure sujette à toutes sortes d'abus de la part de ceux qui s'imaginent qu'on peut s'improviser historien du jour au lendemain, ou qui ne retiennent que les faits pouvant être au service de l'idéologie qu'ils cherchent à imposer.

Au cours des quinze dernières années, une vaste opération de rationalisation d'une conception spécifique s'est manifestée, dans le secteur de l'éducation physique québécoise, en vue de récupérer ce qui existait déjà ou encore d'écraser ce qui présentait des éléments de désaccord avec la tendance biologisante. Tout cela au nom d'une idéologie qui s'avère aujourd'hui être plus de vingt-cinq ans en arrière, si on la compare aux tendances idéologiques qui prévalent actuellement dans le domaine de l'éducation physique nord-américaine. Sans connaître comment l'éducation physique s'est développée au Québec, et sur le continent, plusieurs universitaires ont été incapables de discerner les tendances évolutives, et ont limité leur perception du devenir de l'éducation physique sans se préoccuper d'un certain réductionnisme intellectuel centré trop souvent sur leur formation personnelle fort déficiente en matière de sciences humaines.

Plusieurs penseurs remettent présentement en question la conception de l'éducation physique basée sur les qualités de la valeur physique qui considère l'être humain comme étant une simple machine biologique. L'approche préconisée par Guay remet en question les concepts sous-jacents, les enjeux sociaux ainsi que les organismes et les personnes qui ont joué un rôle clé dans le développement de l'éducation physique au Québec, tout en soulignant certaines interprétations erronées de ceux qui, soit en ignorent les faits historiques ou cherchent à leur faire dire ce qu'ils désirent démontrer. À titre d'exemple, Guay souligne « qu'il aurait été plus prudent de la part des auteurs [BOUCHARD *et al.*] de faire ce recul historique qui leur aurait évité de porter des jugements aussi rudimentaires que faux » (p. 57, note 138). Le fait de pouvoir bénéficier d'analyses historiques